



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

**FORT**

Aire de répartition restreinte

Espèce protégée (voir statuts détaillés en annexe)

# PANICAUT DES ALPES

*Eryngium alpinum*

PLANTE  
à fleurs

CODE EUR  
**1604**



## Situation en PACA

L'espèce est connue des départements suivants :

- Hautes-Alpes : Vars, Risoul, l'Argentière, Orcières, La Grave, Châteauroux, Ristolas, Molines-en-Champsaur, Guillestrois, Briançonnais ;
- Alpes-de-Haute-Provence : Larche, Allos, Moustiers-Sainte-Marie.

Carte PACA dynamique : voir [www.silene.eu](http://www.silene.eu)

## Ecologie & principaux habitats

Le Panicaut des Alpes (ou Chardon bleu des Alpes) apprécie les milieux ensoleillés mais craint cependant le dessèchement. L'espèce recherche les zones de demi-ombre souvent établies sur des versants est. Elle se développe dans les prairies, les pelouses fraîches, les zones de hautes herbes et les forêts de Mélèze claires. Elle affectionne les sols peu humides, neutres à légèrement acides, riches, frais et profonds et qui retiennent bien l'eau.

Elle peut se retrouver dans 2 grands types de secteurs :

- secteurs correspondant à son habitat d'origine: couloirs d'avalanche, combes fraîches mais bien ensoleillées, prairies sur éboulis terreux stabilisés en pied de barres rocheuses sur sol frais et profond ;
- secteurs correspondant à son habitat de substitution, souvent tributaires de l'activité humaine : prés fauchés, pâturés ou récemment abandonnés, lisières des prairies fraîches, zones de hautes herbes, clairières et boisements clairs.



DESSIN : PH. DANTON

Plante vivace de 30 à 70 cm à tiges dressées. Feuilles peu coriaces et à bords finement dentés et épineux. 1 à 3 ombelles par tige et rameau, constituées chacune de petites fleurs blanches groupées. Inflorescences entourées à la base de bractées bleuâtres à bleu violacé et épineuses. Parties aériennes se desséchant et mourant à la mauvaise saison.

## Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
sans objet	inadéquat

Milieu important

Milieu secondaire

Minéraux	sables meubles	<input type="checkbox"/>
	éboulis	<input type="checkbox"/>
	falaises	<input type="checkbox"/>
	grottes, mines vieux bâti	<input type="checkbox"/>
Herbeux	prairies humides	<input type="checkbox"/>
	prairies mésophiles	<input checked="" type="checkbox"/>
	pelouses sèches friches	<input type="checkbox"/>
Arbustifs	landes, fruticées	<input type="checkbox"/>
	garrigue / maquis ouvert	<input type="checkbox"/>
Forestiers	garrigue / maquis fermé	<input type="checkbox"/>
	forêt feuillus	<input type="checkbox"/>
	forêt résineux ripisylves	<input checked="" type="checkbox"/>
Humides	haies, arbres isolés	<input type="checkbox"/>
	petits cours d'eau	<input type="checkbox"/>
	grands cours d'eau	<input type="checkbox"/>
	mares	<input type="checkbox"/>
	étangs lacs marais tourbières	<input type="checkbox"/>
Agricoles	cultures	<input type="checkbox"/>
	canaux fossés, talus	<input type="checkbox"/>



PHOTO : JM. SALLES

## Facteurs de vulnérabilité

- Espèce dont les graines tombent trop près du pied mère pour assurer une dispersion efficace
- Habitats favorables pouvant être soumis à de fortes pressions

## Actions favorables

Sur les secteurs où l'espèce est avérée ou fortement potentielle :

- Gestion du pâturage et de la fauche : privilégier le pâturage d'automne et favoriser la fauche tardive
- Lutte contre la fermeture du milieu : contrôler l'expansion des ligneux par des coupes sélectives et par des pratiques d'éclaircie
- Limitation de la cueillette (panneaux d'information, surveillance ou balisage des stations les plus accessibles)



PHOTO : JM. SALLES

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Cueillette, arrachage ou prélèvement
- Fermeture du milieu résultant de la déprise agricole
- Mauvaises conduites pastorales, fauche et pâturage printanier intensifs
- Aménagements stations de ski, gestion forestière

Périodes sensibles

Légende sensibilité

Fort Moyen Faible

Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv.	Fev.

Floraison de fin juin à début août. Pollinisation réalisée principalement par les insectes. Dissémination des graines de la fin août à la fin septembre.

Principaux risques d'incidences

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques	Recommandations
BRUIT	bruit (engins motorisés, chantier...)		risque peu probable <i>a priori</i>	Le risque majeur est la dégradation des habitats propices à l'espèce et la destruction ou le prélèvement direct d'individus.  Il est donc recommandé au porteur de projet de consulter le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 concerné, pour vérifier si des secteurs sensibles sont recensés.  <b>Liens utiles</b> DOCOB : <a href="http://www.side.developpement-durable.gouv.fr">www.side.developpement-durable.gouv.fr</a> Fiches INPN : <a href="http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche">http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche</a> Données naturalistes : <a href="http://www.silene.eu">www.silene.eu</a> DREAL : <a href="http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr">www.paca.developpement-durable.gouv.fr</a>
	fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Toute l'année	risque de dégradation du milieu favorable à l'espèce et de prélèvement d'individu	
EAUX	modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		risque peu probable <i>a priori</i>	
	modification des eaux de surface (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		risque peu probable <i>a priori</i>	
SOLS	terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	risque de dégradation du milieu favorable à l'espèce	
	forte artificialisation des sols (béton, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	risque de dégradation du milieu favorable à l'espèce	
	modification chimique des sols (épandage boues, engrais ...)	Toute l'année	risque si épandage massif	
	excavation importante (> 2 m), carrière, tunnel	Toute l'année	risque de dégradation du milieu favorable à l'espèce	
VEG.	changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	risque majeur si modification du milieu par plantation	
DIVERS	rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)	Toute l'année	risque de dégradation du milieu favorable à l'espèce	
	ouvrage hydraulique ou linéaire, avec rupture de continuités écologiques		risque peu probable <i>a priori</i>	
	mats, pylônes, câbles aériens, pâles		risque peu probable <i>a priori</i>	
	travaux en falaise	Toute l'année	risque si altération d'éboulis en pied de falaise	
	éclairage nocturne		risque peu probable <i>a priori</i>	
	barrières, grillages => risque si peu perméables à la circulation des espèces		risque peu probable <i>a priori</i>	